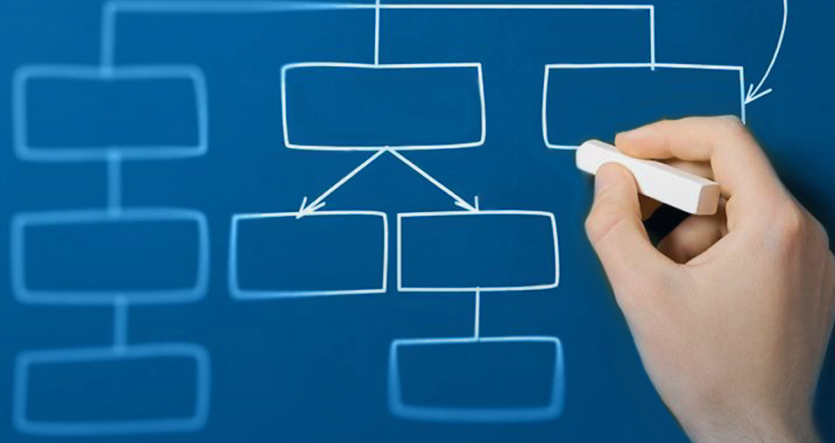


PRENEZ PART AUX DÉCISIONS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

QUEL EST LE RÔLE DU CA?

Le conseil d'administration est chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

LES MEMBRES DU CA ONT NOTAMMENT POUR RÔLE :

- ▶ D'assurer l'apport d'un soutien adéquat aux écoles et aux centres de formation.
- ▶ De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par le CSS.
- ▶ D'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières dont dispose le CSS.
- ▶ D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil d'administration du CSS, sur la proposition du président visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

QUELS SONT LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ AU CA

- ▶ Avoir une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- ▶ Avoir une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

POSTES EN ÉLECTION AU PRINTEMPS 2024 :

- Membre représentant de la communauté âgé de 18 à 35 ans
- Membre issu du milieu communautaire, sportif ou culturel

À PROPOS DE NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Novateur, engagé et performant, le CSSMI offre des services éducatifs de qualité au sein de son vaste réseau d'écoles publiques et de centres de formation. Grâce aux 9 500 employés répartis dans 80 établissements, toutes les énergies sont déployées pour la persévérance et la réussite des 46 000 élèves.

Centre
de services scolaire
des Mille-îles

Québec 